



Le garant de mon locataire est propriétaire en indivision

Par romiamata

Madame, Monsieur,

Le père de mon futur locataire se porte garant pour son fils mais il est propriétaire de sa maison en indivision avec son ex femme. Quel impact cet indivis peut-il avoir sur moi, propriétaire bailleur, en cas de gros souci avec mon locataire? Devrais-je demander que les DEUX parents se portent garants? Merci d'avance.

Par Tisuisse1

Vous n'êtes pas obligé d'accepter ce type de garant donc vous pouvez aussi demander que l'ex-femme se porte également garante faute de quoi vous êtes libre de louer ou non à ce locataire.